

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - FORMATION

GENERALITES

L'unité opérationnelle POURQUERY FORMATION de POURQUERY LABORATOIRES effectue des prestations de formation. Ces prestations sont réalisées selon les dispositions décrites dans notre système qualité qui prend appui sur le référentiel **ISO 17025** ainsi que dans le respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur au moment de la demande. Ces formations sont effectuées à titre onéreux, sur demande de personnes morales ou physiques. L'exécution de la formation implique l'acceptation par les Clients des présentes conditions générales et des conditions particulières présentes dans l'offre de formation (salle de formation, plan d'accès, horaires, programme, devis, convention).

IMPARTIALITE, CONFIDENTIALITE, INTEGRITE, INDEPENDANCE

POURQUERY LABORATOIRES n'est accessible qu'aux seules personnes habilitées par la Direction.

POURQUERY FORMATION s'interdit de communiquer à des tiers, sauf demande écrite du client ou obligations réglementaires, tout renseignement concernant les travaux qui lui ont été confiés.

Le personnel de POURQUERY FORMATION est contractuellement tenu au secret professionnel.

Le personnel de POURQUERY FORMATION signe une déclaration l'engageant à respecter les règles citées sur l'impartialité, la confidentialité, l'intégrité et l'indépendance.

La signature d'un accord de confidentialité sera exigée si le client souhaite prendre connaissance des procédures de formation pratiquées par POURQUERY FORMATION

REVUE DE L'OFFRE, REVUE DE CONTRAT, COMMANDE

Une proposition de formation peut être élaborée à la demande, en cas d'acceptation, elle sera suivie de l'établissement d'une convention de formation en double exemplaire.

A l'issue de la formation, et après émargement de la feuille de présence par le participant, celui-ci sera évalué sur ses acquis : une attestation de fin de formation lui sera adressée.

FORMATION INTER-ENTREPRISE, FORMATION INTRA-ENTREPRISE

Les formations intra-entreprises doivent faire l'objet d'une offre contractuelle spécifique.

Pour des raisons pédagogiques, les formations inter-entreprises n'autorisent qu'un nombre limité de participants.

Les demandes sont enregistrées en fonction de la date d'arrivée et il est donc recommandé de s'inscrire dans les meilleurs délais.

Dans la limite des places disponibles, les participants seront inscrits définitivement dès la réception de la convention de formation signée. Les inscriptions sont confirmées nominativement aux participants avant le début de la formation précisant les horaires, le programme détaillé, le plan d'accès du lieu du stage, la liste des hôtels proches de notre centre et le règlement intérieur.

DESISTEMENT DU PARTICIPANT

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du Travail, le participant peut se rétracter par lettre recommandée dans le délai de 10 jours à compter de la signature de la convention de formation. POURQUERY FORMATION retiendra 50% du coût du stage. Si la résiliation intervient dans les 3 jours précédant la formation, l'intégralité du montant sera due.

REPORT OU ANNULATION DE LA FORMATION

POURQUERY FORMATION se réserve le droit d'annuler ou de reporter les dates d'une session, en prévenant toutefois les participants dans un délai minimum de 15 jours avant le début de la formation. De même POURQUERY FORMATION se réserve le droit d'annuler toute session pour laquelle le nombre de participants est insuffisant.

POURQUERY FORMATION ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses participants en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure reconnus habituellement par la jurisprudence.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PAR VOTRE OPCO

Si vous souhaitez que votre OPCO prenne en charge le paiement de la formation, il vous appartient d'effectuer la demande préalable d'accord de prise en charge vers l'OPCO au plus tard en même temps que votre demande vers POURQUERY FORMATION et de nous indiquer les coordonnées de l'OPCO concerné.

Dans le cas d'une prise en charge par un organisme financeur, la totalité ou le reliquat non pris en charge sera facturé à l'entreprise signataire de la convention de formation.

En cas d'absence de subrogation de paiement, ou si l'entreprise ne transmet pas sous 3 semaines à compter de la demande faite par POURQUERY FORMATION les pièces nécessaires à la prise en charge, le coût de la formation sera facturé à l'entreprise signataire de la convention, à charge pour elle de se faire rembourser par l'organisme financeur.

COMMUNICATION ET UTILISATION DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques, qu'elle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, oral...) utilisés par POURQUERY FORMATION pour assurer les formations ou remises aux stagiaires, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le participant s'interdit de transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express de POURQUERY FORMATION. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le participant en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

FACTURATION ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Le coût de la formation inclut les frais de restauration du midi et le support de cours.

Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard dont le taux sera de 1.5 fois le taux de l'intérêt légal, calculées à compter du jour d'échéance.

Formation inter-entreprise, et formation intra-entreprise :

Le règlement est effectué à la commande par chèque ou par virement à l'ordre de POURQUERY LABORATOIRES.

Les frais de déplacement sont payables par chèque ou par virement à réception de la facture.

UTILISATION DE LA MARQUE APAVE CERTIFICATION PAR L'unité opérationnelle POURQUERY FORMATION de POURQUERY LABORATOIRES

POURQUERY FORMATION peut apposer la marque APAVE Certification accompagnée du ou des référentiel(s) concerné(s) sur son site internet dans le respect du règlement d'utilisation de la marque Apave Certification ainsi que des dispositions légales et contractuelles.



Toutefois, POURQUERY FORMATION s'engage à supprimer la marque Apave Certification, sans délai, à la première demande d'Apave Certification, étant précisé qu'Apave Certification formulera sa demande, dès lors qu'elle estime que le contenu, total ou partiel, du site internet de l'organisation certifiée :

- Est non conforme à son éthique,
- Qu'il contrevient à une quelconque disposition normative,
- Est obscène,
- Est diffamatoire,
- Est injurieux,
- Qu'il porte atteinte aux droits de quiconque,
- Est de nature, de toute autre manière, à nuire aux intérêts, directs ou indirects, d'Apave Certification.

Au-delà de la période de validité du certificat, l'organisation s'engage à ne plus faire usage de la marque Apave Certification sous laquelle le certificat a été délivré.

REGLES D'USAGE DE LA MARQUE « QUALIOPHI PROCESSUS CERTIFIE » ET COMMUNICATION

La communication par notre organisme devra se faire selon le règlement d'usage de la marque « **QUALIOPHI processus certifié** », en prenant notamment en compte les éléments suivants :

Supports de communication	Mentions devant figurer sur ces supports
1. Le certificat Apave Certification : Il doit être affiché à la vue des usagers dans les locaux du certifié. Ce document est élaboré par Apave Certification.	<ul style="list-style-type: none"> - Les coordonnées de l'organisme certifié - La marque de certification, à savoir : Qualiopi processus certifié  <ul style="list-style-type: none"> - L'adresse d'Apave Certification, 191 Rue de Vaugirard, 75738 Paris Cedex 15 - L'identification précise du référentiel : codification indiquée sur le référentiel en vigueur
2. Documents publicitaires, commerciaux et contractuels, tout support de communication mentionnant la certification (exemples : véhicules, cartes de visite, papier à en-tête, factures, site internet...)	<ul style="list-style-type: none"> - Les coordonnées de l'organisme certifié - La marque collective de certification, à savoir : Qualiopi processus certifié  <ul style="list-style-type: none"> - Les coordonnées d'Apave Certification : au minimum l'adresse restreinte (75738 Paris) - L'identification précise du référentiel : codification indiquée sur le référentiel en vigueur

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Tout stagiaire reste pendant la durée du stage sous la dépendance juridique de son employeur ou de l'organisme auquel il est affilié ou de l'assurance de responsabilité civile qu'il a contractée dans le cadre de son statut de stagiaire de la formation professionnelle.

En cas de non application du règlement intérieur par le participant mettant en péril sa propre sécurité ou celle des autres participants, POURQUERY FORMATION se réserve le droit d'exclure celui-ci de la formation. Dans ce cas, le coût du stage reste dû dans sa totalité.

Toute absence est signalée à l'entreprise ou l'organisme financeur. Les horaires sont précisés sur la convocation mais peuvent être redéfinis avec le formateur en respectant la durée totale prévue contractuellement. Toute dérogation aux horaires fixés est soumise à autorisation écrite lors du contrat.

RECLAMATIONS, PLAINTES et APPELS

Toute réclamation du client sera traitée selon les dispositions présentées dans notre manuel qualité en accord avec les exigences en vigueur de ISO CEI 17025 et de la documentation Apave Certification associée.

Notre organisme tient à la disposition du client sa procédure de traitement des réclamations.

Notre organisme accusera réception de toute réclamation dans les meilleurs délais au moyen de la messagerie.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION EN CAS DE LITIGE

En cas de différend entre les deux parties sur l'exécution de la convention de formation, seuls les tribunaux dont relève le siège social de POURQUERY LABORATOIRES sont compétents.